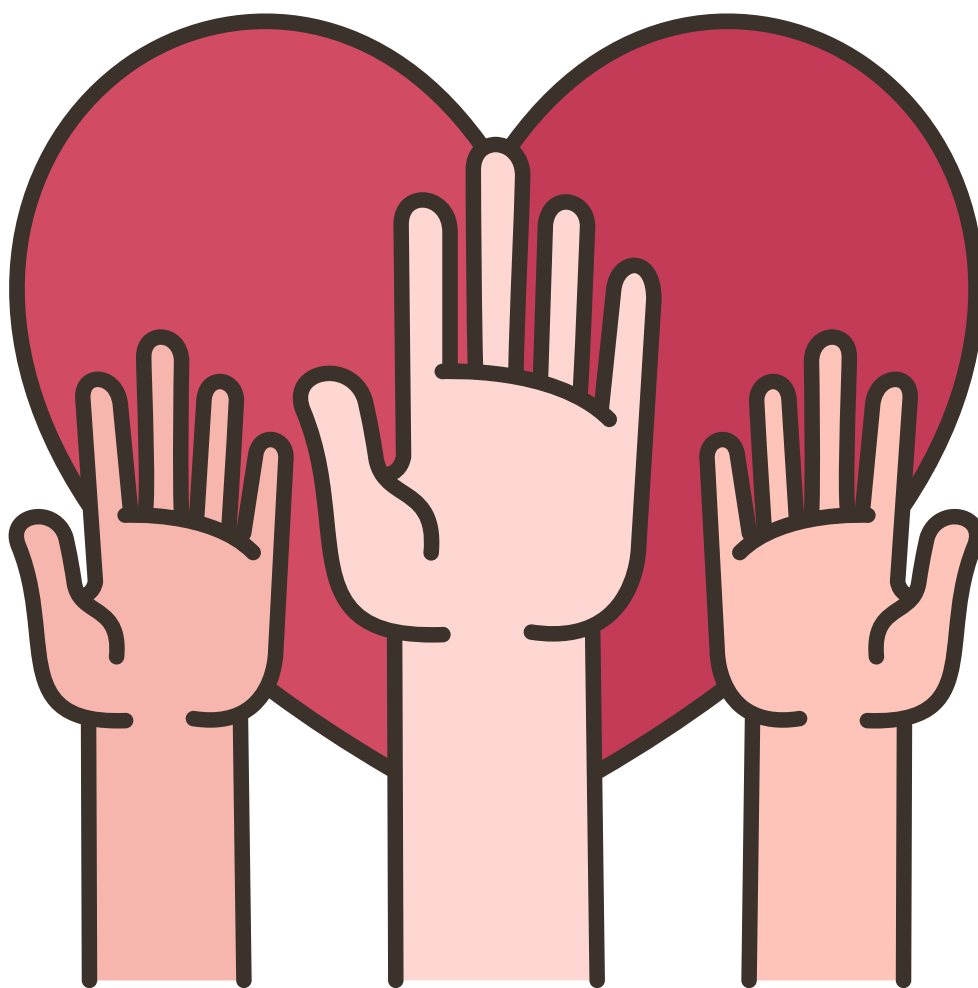


GUIDE DU CCAS 2023



MISE À JOUR : MARS

BINIC-ÉTABLES
— SUR MER —
— CCAS —

1 Place Jean Heurtel
22 680 Binic-Étables sur Mer
Tél : 02 96 70 64 18
ccas@besurmer.fr

SOMMAIRE

LES ACTIONS SOCIALES FACULTATIVES

- Banque alimentaire
 - Aide transport : Le TUB
 - Aide : Facture eau
 - Noël local et solidaire
-

LES ACTIONS SPÉCIFIQUES

- Activité Physique Adaptée : Siel Bleu
 - Mobydick
 - Mutuelle communale : complémentaire santé
 - Repas des aînés
 - La gazette des seniors
-

AIDES SOCIALES LÉGALES

- Logements : résidences autonomie
 - Logements sociaux
 - Domiciliation
 - Aides financières diverses
 - Contacts et aides d'urgence
-

FORMULAIRES

LES ACTIONS SOCIALES FACULTATIVES



DISTRIBUTION BIMENSUELLE DE DENRÉES ALIMENTAIRES ET DE PRODUITS D'HYGIÈNE

Principe

Permettre aux administrés ayant de faibles revenus d'avoir accès à des denrées alimentaires (frais, surgelés, épicerie sucrée et salée ...) ainsi que des produits d'hygiène, à moindre coût.

- Participation de 2€/ personne de +14ans
- Participation de 1€/ personne de -14 ans

Participation de 5€/ foyer maximum.

Conditions

- Habiter la commune de Binic-Étables sur Mer
- Ne pas être bénéficiaire des Restaurants du Cœur
- Sous conditions de ressources (Calcul réalisé en fonction de la composition du foyer)

Justificatifs à fournir au CCAS

- Les trois derniers relevés de compte bancaire
- Justificatif de domicile
- Composition du foyer
- Attestation de paiement CAF

- Toute inscription aux distributions sera due.





TARIF SOCIAL TRANSPORT EN COMMUN

Aide

Prise en charge de 50% de l'abonnement bus (hors transports scolaires).
Aide cumulable avec le tarif social TUB déjà mis en place par l'agglomération.

Conditions

- Habiter la commune de Binic-Étables-Sur-Mer
- Être bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (avec ou sans participation)
- Contracter un abonnement TUB (annuel ou mensuel)

Justificatifs à fournir au CCAS

- La facture nominative obligatoire (de moins de 3 mois)
- Carte nationale d'identité ou titre de séjour du/des demandeur(s)
- Justificatif de la Complémentaire Santé Solidaire
- Justificatif de domicile
- RIB du demandeur



- Dans la limite de 1 abonnement annuel/an/personne
- Si plus de 4 personnes du même foyer sont bénéficiaires de ce service, alors seul un abonnement familial annuel sera remboursé

Aide

- 50€ pour le titulaire du contrat
- 20€ par personne supplémentaire dans le foyer

Conditions

- Habiter la commune de Binic-Étables-Sur-Mer
- Être bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire sans participation

Justificatifs à fournir au CCAS

- Attestation de la Complémentaire Santé Solidaire sans participation
- Facture d'eau ou échéancier



NOËL LOCAL ET SOLIDAIRE

Principe

- Proposer un choix de cadeaux issus des commerces et partenaires locaux

Conditions

- Habiter la commune de Binic-Étables-sur-Mer
- Sous conditions de ressources (Calcul réalisé en fonction de la composition du foyer)

Justificatifs à fournir au CCAS

- Les trois derniers relevés de compte bancaire
- Composition du foyer

- **A ce jour, le dispositif n'est pas lancé pour l'année 2023**

LES ACTIONS SPÉCIFIQUES



ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Principe

Les activités physiques adaptées regroupent l'ensemble des activités physiques et sportives adaptées aux capacités des seniors. L'objectif est de prévenir l'apparition ou l'aggravation de maladies, d'augmenter l'autonomie, ralentir la perte musculaire des participants. Le tout dans la bonne humeur, à son rythme et par petits groupes animés par des professionnels.



Activité Physique Adaptée

- Les lundis de 15h à 16h à la salle omnisports d'Étables-Sur-Mer
- Les mercredis de 9h30 à 10h30 dès le 15 septembre 2021 dans la petite salle de la Vigie à Binic.

Déroulement



Cardio en musique

- Les lundis de 10h45 à 11h45, salle de Ker Ruellan à Etables-sur-Mer

Conditions

- Être âgé de plus de 60 ans
- Il est possible pour les participants de cumuler une séance d'activité physique adaptée par semaine et la séance de cardio en musique, moyennant deux cotisations.

Justificatifs à fournir au CCAS

- Justificatif de domicile
- Certificat médical
- Le bulletin d'inscription joint en fin de guide

Tarifs

- Une séance d'essai gratuite
- 115 € pour les Binicais et Tagarins - 145 € pour les extérieurs/ an Possibilité* de s'inscrire de janvier à juin (69€ habitants/ 87€ hors commune)



DEMANDE DE CARTE MINIBUS MOBY DICK

Le service Moby Dick a pour objectif de rendre accessible les marchés et zones commerciales de la commune. Il est mis à disposition des personnes âgées de 70 ans et plus et aux personnes à mobilité réduite.

- **Mardi matin*** de votre domicile vers les Prés CALANS (commerces et services) et vers le centre bourg d'Étables-Sur-Mer (marché, commerces et services)
- **Jeudi matin*** de votre domicile vers le centre bourg de BINIC (marché, commerces et services)

Départ à partir de 9h pour un retour au domicile en fin de matinée.

Conditions

- Habiter la commune de Binic-Étables-sur-Mer
 - Justifier d'une autonomie difficile (carte ou certificat médical)
- ou
- Avoir plus de 70 ans

Justificatifs à fournir au CCAS

- Justificatif de domicile
- Carte Nationale d'Identité
- Justifier d'une autonomie réduite (carte ou certificat médical)
- Le bulletin d'inscription joint en fin de livret
- Adhésion de 10€ pour une année. (Transport gratuit)

Principe

Proposer des tarifs préférentiels dans le cadre d'un contrat de groupe pour une complémentaire santé, tout en choisissant librement les niveaux de remboursements et l'organisme.

Conditions

- Habiter la commune de Binic-Étables-Sur-Mer
- Toute personne n'entrant pas dans le cadre des obligations de l'Accord National Interprofessionnel (qui impose aux entreprises de mettre en place un contrat de complémentaire santé à destination des salariés).

Contact partenaire (les rendez-vous ont lieu en Mairie)

- M.B.A mutuelle : Camille CUNIN au 02 99 29 66 00
- Mutuelle Familiale : Nadia SAINT-BONNET 06 72 45 90 44

LE REPAS DES AÎNÉS

Principe

Inviter les personnes de 70 ans et plus à participer à un moment convivial

Pour les personnes seules souhaitant être accompagnées, il est demandé une participation financière par accompagnant (- 70 ans et/ou résident hors commune).

Un seul accompagnant sera admis.

Conditions

- Habiter la commune de Binic-Étables-Sur-Mer
- Etre âgé de 70 ans et plus
- Etre inscrit

Inscription

Les inscriptions pour l'édition 2023 ne sont pas ouvertes pour le moment

LA GAZETTE DES SENIORS

Principe

NOUVEAU: Vous pouvez demander la "Gazette des Seniors" par email à partir de 60 ans.

Cette gazette vous informe des actions communales destinées aux 60 ans et plus.

Document à fournir au CCAS

- Le bulletin d'inscription en fin de livret

3 à 4 gazettes/ an

L'envoi par courrier postal est possible pour les personnes de +75 ans ne disposant pas d'une adresse email.



RÉSIDENCES AUTONOMIE

Hébergement pour seniors : Les Magnolias

Située place Jean Heurtel, la résidence autonomie Les Magnolias dispose de 45 studios d'hébergement permanent et de 5 studios meublés réservés à l'hébergement temporaire.



Contact

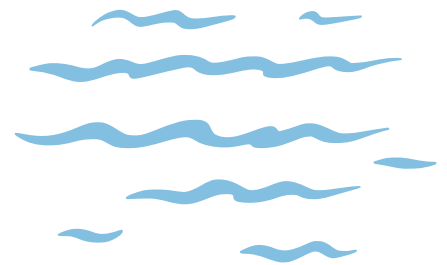
Résidence Autonomie des Magnolias
7 Place Jean Heurtel
226820 Binic-Etables sur Mer
Tél : 02 96 70 64 92
Directrice : Roxane Jacques
flpa.etables@besurmer.fr

Hébergement pour seniors : la résidence Autonomie de l'Ic

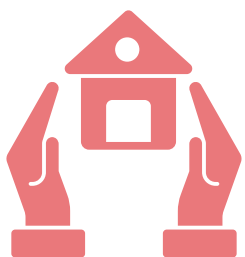
La résidence autonomie de l'Ic a ouvert ses portes en 1981, sa gestion est assurée par le CCAS. Situé dans un parc aménagé en bord de l'Ic, il est composé de 51 studios type T1 Bis et de 2 logements temporaires.

Contact

Résidence Autonomie de l'Ic
8 avenue du Général de Gaulle
22520 Binic-Etables-sur-Mer
Tél : 02 96 73 73 12
Fax : 02 96 73 37 99
Directrice : Anaëlle Baron
flpa.binic@besurmer.fr



LOGEMENT SOCIAL



La ville travaille en partenariat avec des bailleurs sociaux afin de réaliser des logements sociaux sur le territoire.

Le CCAS vous informe sur les démarches à effectuer.

Inscription préalable obligatoire sur: demandelogement22.fr ou via le formulaire disponible aux accueils des Mairies.

DOMICILIATION

Principe

Si vous n'avez pas de domicile stable, la domiciliation vous permet d'avoir un justificatif de domicile et une adresse pour recevoir du courrier. Ce dispositif vous permet également d'accéder à des droits et prestations (vous pouvez, par exemple, vous inscrire sur les listes électorales ou obtenir l'aide juridictionnelle). Lorsque votre demande de domiciliation est acceptée, vous recevez une attestation. La domiciliation est accordée pour une durée de 1 an. Cette durée est renouvelable.

Renseignements auprès du CCAS

LES AIDES SOCIALES LÉGALES

Situé dans les locaux de la mairie, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accueille toute personne souhaitant s'informer sur les aides et les services qui peuvent lui être rendus au regard de sa situation sociale ou de celle de ses proches.

Les agents du CCAS s'engagent, en toute discrétion, à orienter les personnes vers les dispositifs dont elles relèvent ou à mettre en place, si nécessaire, l'un des services d'aide assurés par le CCAS.

REGISTRES PERSONNES ÂGÉES / ISOLÉES

Principe

Ce registre communal concerne l'isolement des personnes de plus de 65 ans et de plus de 60 ans si elles se trouvent en situation de handicap., les personnes inscrites sont contactées régulièrement en cas de risques exceptionnels (sanitaire, canicule ...)

Document à fournir

- Le bulletin d'inscription en fin de livret



PREVENTION SANTÉ



Principe

Avec différents partenaires, nous mettons en place gratuitement des actions de prévention à destination des seniors. Les thèmes variés sont très éclectiques et les séances sont toujours sur inscriptions.

Inscriptions gratuites

<https://www.pourbienvieillirbretagne.fr/agenda/>
(il est possible de participer à tous les ateliers dans et hors de la commune)

Facebook : Ma Prévention Santé (inscriptions aux ateliers par mail prevention@mutuelle-familiale.fr)

CONTACTS ET AIDES D'URGENCE

ASSISTANTE
SOCIALE

Assistantes sociales

Maison Du Département de Saint-Brieuc 02 96 60 80 60

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

Réservé aux 60 ans et +

Conseils, orientations et accompagnements autour des sujets liés à la perte d'autonomie (aides sociales et structures d'accueil)

Saint-Brieuc 02 96 77 68 68

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Aide à domicile

22 Rue Pasteur, 22680 Binic-Étables-sur-Mer 02 96 58 57 04

Le CCAS de Binic-Etables-sur-Mer et l'association SIEL BLEU proposent des séances d'Activité Physique Adaptée, l'objectif étant le maintien et l'amélioration des capacités physiques des personnes âgées ou en situation de fragilité.

Le CCAS est la structure organisatrice de cette activité, en procédant aux inscriptions et à l'encaissement des inscriptions, SIEL BLEU se charge de l'encadrement sportif de l'activité.

Montants de l'inscription pour les 40 séances de la saison 2022/2023 *

Ou de janvier à juin 2023 – sous réserve de places disponibles

Binicais et Tagarins : 115 € / 69 € Extérieurs : 145 € / 87 €

Début des séances :

- Lundi 12/09/2022 de 10h45 à 11h45, salle de danse de Ker Ruellan à Etables-sur-Mer (séance « cardio en musique »)
- Lundi 12/09/2022 de 15h à 16h au dojo à Etables-sur-Mer (séance d'activité physique adaptée)
- Mercredi 15/09/2022 de 9h30 à 10h30, petite salle de la vigie à Binic (séance d'activité physique adaptée)

Il est possible pour les participants de cumuler une séance d'activité physique adaptée par semaine et la séance de cardio en musique, moyennant deux cotisations. Vous bénéficierez d'une séance d'essai si vous le souhaitez.

Documents à fournir au CCAS

Un certificat médical

Un justificatif de domicile

Le bulletin d'inscription ci-dessous complété

*Tout abonnement ne peut être remboursé

BULLETIN D'INSCRIPTION

Civilité : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance : ___ / ___ / 19__

Adresse

Code postal Ville.....

Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / Email :

Inscriptions

• **Cardio en musique**

Le lundi de 10h45 à 11h45, salle de danse de Ker Ruellan à Etables-sur-Mer

• **Activité physique adaptée**

Le lundi de 15h à 16h au dojo à Etables-sur-Mer

Le mercredi de 9h30 à 10h30, petite salle de la Vigie à Binic

Montant : ___ € (Payable en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor public)

Je donne mon autorisation quant au droit à l'image OUI NON

Fait à Binic-Etables-sur-Mer, le/...../..... Signature



Demande de carte MOBY DICK 2023-2024

----- À compléter par le demandeur -----

Nom d'usage :

Nom de naissance :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Adresse email :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Numéro de téléphone en cas d'urgence :

Titulaire ou en situation	Oui	Non
D'une carte ou d'une pension d'invalidité		
D'une carte de station debout pénible		
D'autonomie réduite (temporaire ou définitive)		

L'adhésion au service est de 10€ pour 1 an d'utilisation.

Le règlement se fait à l'inscription, à l'ordre du Trésor Public. À noter qu'après 3 empêchements non justifiés, l'accès au service sera suspendu.

- Pièces à joindre à la demande :
- Photo d'identité récente
 - Photocopie de la carte d'identité
 - Photocopie d'un justificatif de domicile
 - Photocopie du document mentionnant l'état particulier

Fait à Binic-Etables-sur-mer, le

Signature

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement des données à caractère personnel par le CCAS de Binic-Etables-sur-Mer aux fins de gestion des demandes de carte de minibus au CCAS. Elles sont conservées pour une durée de 5 ans à compter de la fin de la signature. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimées ou de faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques. Les destinataires des données sont les personnels habilités du CCAS de Binic-Etables-sur-Mer, le cas échéant les autorités compétentes afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires. Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés

----- Document confidentiel -----

A remplir soit par :

- la personne âgée
- la personne handicapée
- son représentant légal
- un parent ou un proche

⇒ Puis à adresser au :

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
1 place Jean HEURTEL
22680 Binic-Etables-sur-Mer
ou par mail : ccas@besurmer.fr

L'INSCRIPTION CONCERNE

Nom : Prénom :

Date de naissance ou âge :

Adresse précise :

Binic Etables-sur-Mer

BINIC - ETABLES-SUR-MER

Téléphone : Portable : Mail :

Situation : seul(e) en couple avec la famille

Enfant(s) : oui non Si oui : à proximité éloigné(s)

Difficultés particulières liées à : l'isolement au déplacement Autres (précisez)

Médecin traitant : Téléphone

Bénéficiaire du CIAS : OUI NON

PERSONNES A PREVENIR

Nom et prénom :

Lien de parenté :

Téléphone :

Mail :

Nom et prénom :

Lien de parenté :

Téléphone :

Mail :

BULLETIN REMPLI PAR

L'intéressé(e) Autre

Si Autre, précisez : Nom : Adresse :

Téléphone : Mail :

Lien de parenté :

Date :

Signature :

Les informations collectées vous concernant font l'objet d'un traitement par les agents du CCAS de Binic -Etables sur Mer. Elles ont pour seul objet le Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental. Ces informations sont conservées 1 an à compter de votre inscription puis font l'objet d'un archivage dans les conditions prévues par les textes relatifs aux archives. Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la Loi Informatique et libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès de Monsieur le Président du CCAS par courrier postal à cette adresse 1, Place Heurtel - 22680 BINIC - ETABLES-SUR-MER ou par mail à cette adresse : ccas@besurmer.fr. Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL. Le Délégué à la protection des données est joignable par mail à cette adresse : cil@cdg22.fr

LA GAZETTE DES SENIORS



Madame, Monsieur,

La municipalité souhaite informer au mieux les citoyens seniors sur les actions communales qui leur sont plus particulièrement destinées. Aussi, nous vous proposons de remplir le questionnaire ci-dessous dans le but de vous inscrire dans un fichier et pouvoir ainsi vous faire parvenir par courrier postal et/ou par email les informations officielles de la mairie.

Vos données seront soumises aux règles RGPD et donc non diffusées en dehors des services cités ci-dessous.

Paul Chauvin
Président du CCAS

Prénom :

Nom :

Date de naissance :

Téléphone : Adresse email :

Adresse postale* :
.....

Date et signature pour accord selon la conformité RGPD (voir ci-dessous)

*L'envoi par courrier postal est possible pour les personnes de +75 ans ne disposant pas d'une adresse email.

Conformité RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé par la mairie de Binic -Étables-sur-Mer pour pouvoir vous faire parvenir au plus vite les informations officielles vous concernant. La base légale du traitement est l'intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : la mairie de Binic - Étables-sur-Mer, le CCAS, le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de Saint-Brieuc Armor Agglomération et l'Espace France Services de Binic - Étables-sur-Mer.

Les données sont conservées pendant la durée du mandat de l'équipe municipale.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la mairie au 02 96 70 64 18 ou par mail à mairie@besurmer.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.